

Notes systématiques sur les genres *Epistaurus*, *Bryophyma*,
Zacompsa et *Acrotylus* en Afrique de l'Ouest (Orthoptera,
Acrididae)

Jacques Mestre

Abstract

Systematic notes about genera *Epistaurus*, *Bryophyma*, *Zacompsa* and *Acrotylus* in West Africa (Orthoptera, Acrididae). New synonymies or combinations are established for some West african genera of grasshoppers (Orthoptera Acrididae). These genera are *Epistaurus* (Coptacrinae), *Bryophyma* (Cyrtacanthacridinae), *Zacompsa* (Acridinae) et *Acrotylus* (Oedipodinae).

Résumé

Des synonymies ou combinaisons nouvelles sont établies pour différents genres d'Acridiens ouest-africains (Orthoptera Acrididae). Il s'agit de *Epistaurus* (Coptacrinae), *Bryophyma* (Cyrtacanthacridinae), *Zacompsa* (Acridinae) et *Acrotylus* (Oedipodinae).

Citer ce document / Cite this document :

Mestre Jacques. Notes systématiques sur les genres *Epistaurus*, *Bryophyma*, *Zacompsa* et *Acrotylus* en Afrique de l'Ouest (Orthoptera, Acrididae). In: Bulletin de la Société entomologique de France, volume 106 (5), décembre 2001. pp. 483-495;
https://www.persee.fr/doc/bsef_0037-928x_2001_num_106_5_16797

Ressources associées :

Epistaurus
Bryophyma
Zacompsa

Fichier pdf généré le 30/09/2019

Notes systématiques sur les genres *Epistaurus*, *Bryophyma*, *Zacompsa* et *Acrotylus* en Afrique de l'Ouest (Orthoptera, Acrididae)

par Jacques MESTRE

144 rue Orphée, F – 34070 Montpellier

Résumé. – Des synonymies ou combinaisons nouvelles sont établies pour différents genres d'Acridiens ouest-africains (Orthoptera Acrididae). Il s'agit de *Epistaurus* (Coptacrinae), *Bryophyma* (Cyrtacanthacridinae), *Zacompsa* (Acridinae) et *Acrotylus* (Oedipodinae).

Summary. – Systematic notes about genera *Epistaurus*, *Bryophyma*, *Zacompsa* and *Acrotylus* in West Africa (Orthoptera, Acrididae). New synonymies or combinations are established for some West african genera of grasshoppers (Orthoptera Acrididae). These genera are *Epistaurus* (Coptacrinae), *Bryophyma* (Cyrtacanthacridinae), *Zacompsa* (Acridinae) et *Acrotylus* (Oedipodinae).

Mots clés. – Orthoptera, Acrididae, Afrique de l'Ouest, *Acrotylus*, *Bryophyma*, *Epistaurus*, *Zacompsa*.

Malgré les progrès importants accomplis au cours des trente dernières années, de nombreux genres d'Acridiens afrotropicaux sont encore à réviser et la validité de nombreux taxons spécifiques ou sub-spécifiques est à confirmer. Le présent article aborde le cas d'espèces et sous-espèces principalement ou uniquement recensées d'Afrique de l'Ouest. Le rangement adopté est celui des sous-familles de DIRSH (1965).

Genre *Epistaurus* Bolívar, 1889 (Coptacrinae)

Trois espèces étaient jusqu'ici incluses dans ce genre : *E. crucigerus* Bolívar, 1889, espèce-type du genre, *E. succineus* (Krauss, 1877) et *E. bolivari* Karny, 1907. DESCAMPS (1965) a fourni une clé permettant de distinguer les deux dernières espèces, qui diffèrent principalement par le développement de la carène médiane du pronotum et la longueur relative des élytres.

L'histoire du genre, et de certaines espèces, est un peu embrouillée du fait en particulier de confusions avec le genre voisin *Eucoptacra* Bolívar, 1902.

Le type d'*E. crucigerus* est détruit (incendie du Muséum de Lisbonne) et son statut énigmatique. La localité-type n'est pas certaine, l'Angola étant indiqué avec un point d'interrogation par BOLÍVAR en 1889, mais sans cette réserve en 1905. Après sa description, succincte, cette espèce a été occasionnellement signalée jusque dans les années trente du Cameroun (KARSCH, 1891 ; BOLÍVAR, 1905 ; SJÖSTEDT, 1910), du Ghana (BRUNNER VON WATTENWYL, 1893), du Togo (KARSCH, 1893), ainsi que du Congo (REHN, 1914 ; SJÖSTEDT, 1931) et de l'ex-Zaïre (SJÖSTEDT, 1929). Par la suite, les doutes sur l'existence du type et sur son statut ont été rappelés par différents auteurs, et les inventaires ne retiennent plus, dans le genre *Epistaurus*, que *E. succineus* et *E. bolivari*.

Ces citations anciennes d'*E. crucigerus* s'expliquent par le fait que Karsch et Sjöstedt ont mal identifié, sous le nom *Coptacra* (= *Epistaurus*) *succinea*, des spécimens appartenant au genre *Eucoptacra*. La confusion peut s'expliquer d'autant plus qu'UVAROV (1953), en désignant le lectotype femelle de *Coptacra succinea* (de Sierra Leone) indique que l'autre syntype femelle (du Natal) est en fait un *Eucoptacra*.

Cette mauvaise interprétation du taxon *Epistaurus succineus*, appliqué à un ou des *Eucoptacra*, a conduit les auteurs anciens à identifier leurs spécimens d'*Epistaurus* comme *Epistaurus crucigerus*, seule autre espèce disponible si l'on exclut *E. bolivari*, assez distincte et caractéristique. Si l'on admet que l'Angola est bien la localité-type d'*E. crucigerus*, il est probable que la plupart de ces signalisations anciennes font en fait référence au véritable *E. succineus*, seule espèce similaire présente en Afrique centrale d'après le matériel que nous avons pu examiner.

Le type d'*E. crucigerus* étant perdu, sa localité douteuse, le fait qu'apparemment personne ne l'ait par la suite examiné avant sa destruction, il n'est pas possible de connaître le statut exact de cette espèce. Quoiqu'il en soit, la désignation subséquente de KIRBY (1910) dans son catalogue en fait l'espèce-type du genre.

Epistaurus diopi n. sp.

L'examen de matériel du Bénin, du Ghana et du Togo, nous a permis de mettre en évidence l'existence d'une nouvelle espèce ressemblante à *E. succineus*, dont nous avons examiné le lectotype femelle, et avec laquelle elle avait été jusqu'ici confondue par la plupart des auteurs récents. En l'impossibilité, évoquée ci-avant, d'établir le statut et la localité-type d'*E. crucigerus*, nous considérons ici cette espèce comme nouvelle.

Description du mâle (fig. 1, 3-4). – Aspect général et taille similaires à *E. succineus*. Tégument d'aspect rugueux. Antennes légèrement aplaties dorso-ventralement, environ 1,5 fois plus longues que tête et pronotum réunis; présence d'une petite structure spiniforme de couleur brun-noir sur le bord distal du 5^e article avant l'apex de l'antenne; une structure sombre, faiblement bombée, est également visible vers le milieu de l'antenne (bord distal du 10^e ou 11^e article). Sur le *vertex*, carinule transversale interoculaire dépassant légèrement le haut des yeux en vue de profil. Pronotum modérément mais nettement tectiforme; carène médiane coupée par le sillon typique, avec la prozone légèrement plus longue que la métazone; bord postérieur anguleux. Tubercule prosternal conique, court et à base large, à apex pointu. Fémurs postérieurs 3,5 à 4 fois plus longs que larges. Tibias postérieurs avec 9 épines externes et 10 internes. Arolium bien développé. Élytres à apex tronqué dont l'extrémité atteint le niveau des genoux postérieurs (très légèrement plus courts ou plus longs chez certains individus). Extrémité abdominale avec une furcula aux bords émoussés. Plaque supra-génitale d'aspect trilobé, avec, sur la partie basale, un sillon médian longitudinal bordé postérieurement par deux bourrelets, et avec les deux bords latéraux nettement relevés vers le haut; la partie apicale avec un décrochement plus ou moins prononcé par rapport à la partie basale en vue de profil. Cerques courts et épais, incurvés vers l'intérieur, leur extrémité n'atteignant pas celle de la plaque supra-génitale. Plaque sous-génitale courte et large, avec l'apex émoussé pouvant former deux petits mamelons plus ou moins distincts, et déprimé postérieurement, légèrement en gouttière (ceci est net chez les spécimens frais ou en alcool, mais la déformation à sec de la plaque sous-génitale le rend souvent difficile à voir).

Coloration générale (sur le vivant) de la tête, du thorax et des élytres brun foncé, abdomen brun plus clair. Antennes d'un brun grisâtre ou jaunâtre clair. Yeux brun foncé à noir mouchetés de blanc. Pattes antérieures et médianes ainsi que les aires supérieure et médiane de la face externe des fémurs postérieurs beaucoup plus claires que le corps, de teinte jaune-beige (seul un individu du Togo, sur 54 spécimens, a les pattes de la teinte générale du corps, comme c'est le cas chez *E. succineus*); 2 taches brunes obliques sur l'aire médiane des fémurs postérieurs se poursuivant sur les aires supéro-externe et supéro-interne; une troisième tache basale supéro-externe; faces médio- et inféro-internes entièrement jaunes, hormis une petite tache vers le genou; aire inféro-externe plus ou moins sombre, avec la carinule inférieure soulignée de petites marques brunes alternant avec les zones claires; tibias postérieurs ocre clair avec l'apex des épines brun foncé à noir. Ailes uniformément jaune ambre clair.

Hormis la coloration, notamment celle des pattes, les mâles se distinguent facilement de ceux d'*E. succineus* et *E. bolivari* par l'aspect de la plaque supra-génitale (fig. 1-2: partie basale plus étroite chez *E. succineus* avec la partie apicale dans le plan de celle-ci) et des cerques (plus longs et fins, avec l'apex s'aminçant, chez *E. succineus*). Les épiphalles sont également très différents (fig. 3), avec en particulier les lophi, lobiformes, beaucoup plus développés chez *E. diopi*, de même que les ancorae.

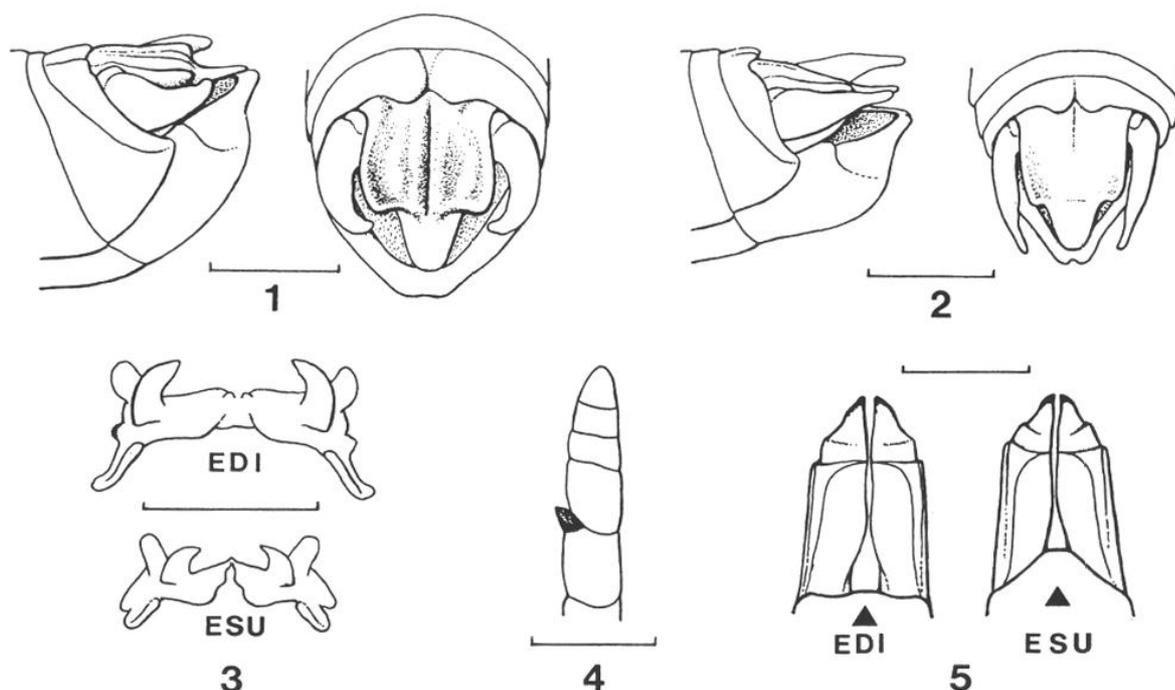


Fig. 1-5. – *Epistaurus diopi* (EDI) et *E. succineus* (ESU). – 1, *E. diopi* n. sp., extrémité abdominale ♂, vues latérale et dorsale; – 2, *E. succineus* ♂ (Krauss, 1877), *idem*; – 3, Epiphalle d'*E. diopi* et d'*E. succineus*; – 4, Extrémité antennaire ♂ *E. diopi*; – 5, Extrémité abdominale en vue ventrale ♀ d'*E. diopi* et d'*E. succineus*. Échelles: fig. 1-3, 5 = 1 mm; fig. 4 = 0,5 mm.

Mensurations mâles (en mm)	Holotype	Paratypes (n = 54): moyenne (extrêmes):
Longueur générale (front à extrémité élytres)	15,9	15,79 (14,2-17),
Longueur pronotum	3,44	3,56 (3,25-3,75),
Longueur fémur postérieur	9,5	9,6 (9-10,25).

Femelle. Aspect général très similaire à celui des femelles d'*E. succineus*. Antennes de longueur peu supérieure à tête et pronotum réunis.

Coloration générale à dominante brune ou grise, avec, à la différence des mâles, une teinte plus ou moins identique pour les pattes, même si la face externe des fémurs postérieurs tend à être un peu plus claire que le reste du corps; taches externes du fémur comme les mâles mais généralement moins prononcées.

Le seul caractère pratique de séparation d'avec *E. succineus* est l'aspect du bord postérieur de la plaque sous-génitale en vue ventrale, sub-linéaire chez *E. diopi* et triangulaire chez *E. succineus* (fig. 5). Les taches sombres sur les fémurs postérieurs, absentes ou très estompées chez *E. succineus*, sont plus ou moins marquées chez *E. diopi*. Ce critère de coloration n'est cependant pas très évident chez certaines femelles.

Mensurations femelles (en mm)	Allotype	Paratypes (n = 22): moyenne (extrêmes)
Longueur générale (front à extrémité élytres)	20	19,42 (18,5-22),
Longueur pronotum	4,5	4,51 (4,19-5,06),
Longueur fémur postérieur	12,13	11,77 (10,38-12,28).

Les structures antennaires évoquées ci-dessus, en particulier celle en forme d'épave, n'ont jamais été signalées à notre connaissance. Elles sont pourtant très nettes et existent chez les deux sexes des trois espèces du genre *Epistaurus* jusqu'ici recensées. Chez les autres espèces ouest-africaines de Coptacrinae (genres *Eucoptacra*, *Bocagella* et *Cyphocerastis*), l'épave distale est beaucoup plus discrète, plus ou moins réduite selon les espèces à une petite aspérité, triangulaire ou non, mais néanmoins décelable.

Étymologie. Cette espèce est dédiée à mon ami et collègue acridologue Tahir Diop.

HOLOTYPE: ♂, Togo, 03.XI.1992, Agome Yoh (6°56 N, 0°36 E) et ALLOTYPE: ♀, 06.XI.1992, Badou (7°35 N, 0°37 E), J. Mestre; déposés au Muséum de Paris (MNHN).

PARATYPES. – **Bénin**, 1 ♂, 30.X.1992, est Bohicon (7°09 N, 2°07 E); 3 ♂, 30.X.1992, Cové (7°13 N, 2°19 E), *J. Mestre*; 1 ♂, 23.XI.1992, Sémé Kpodji, 15 km est Cotonou (6°23 N, 2°37 E); 3 ♂, 1 ♀, 23.XI.1992, Avankrou (6°37 N, 2°42 E), *T. Diop*. – **Ghana**, 1 ♀, 16.XI.1992, près Kumasi (6°43 N, 1°43 W); 2 ♂, près Bompata, 17.XI.1992 (6°36 N, 0°58 W); 2 ♂, 1 ♀, 18.XI.1992, sud-est Nkawkaw (6°31 N, 0°43 W), *T. Diop*. – **Togo**, 2 ♂, 2 ♀, Ounabé-Badou (7°35 N, 0°43 E), 30.VI.1991, *T. Diop*; 9 ♂, 1 ♀, 03.XI.1992, Agome Yoh (6°56 N, 0°36 E); 8 ♂, 1 ♀, 03.XI.1992, Kpalimé (6°56 N, 0°38 E); 11 ♂, 3 ♀, 04.XI.1992, 18 km nord Kpalimé (7°05 N, 0°43 E); 6 ♂, 2 ♀, 04.XI.1992, Amlamé (7°25 N, 0°53 E), *T. Diop & J. Mestre*; 5 ♂, 03.XI.1992, Kloto, 670 m (6°57 N, 0°34 E); 3 ♂, Badou (7°35 N, 0°37 E), 06.XI.1992, *J. Mestre*. Quatre ♂ et quatre ♀ paratypes au MNHN, les autres dans la collection *J. Mestre*.

Ainsi que le montrent les localités ci-dessus et la figure 6, cette espèce n'est pour l'instant connue que du sud de ces trois pays, sous 8° de latitude Nord.

A titre de comparaison avec la répartition géographique de *E. diopi*, nous indiquons ci-dessous, en plus du lectotype de Sierra Leone, le matériel ouest-africain d'*E. succineus* examiné et détenu au Muséum de Paris, à l'IFAN (Dakar) ou dans notre propre collection. D'après les données disponibles à ce jour, sa répartition apparaît non chevauchante avec celle de *E. diopi*.

Epistaurus succineus (Krauss, 1877)

Coptacra succinea Krauss, 1877, p. 34.

Epistaurus succineus (Krauss); GOLDING, 1948, p. 567, 578-584.

L'espèce a été décrite à partir de deux femelles, l'une de Sierra Leone, l'autre du Natal, deuxième spécimen qui, nous l'avons dit précédemment, s'est avéré être un *Eucoptacra* (UVAROV, 1953). Le spécimen de Sierra Leone que nous avons examiné porte l'étiquette "*Coptacra succinea* Krauss. ♀. Type ! Sierra Leona" et une deuxième étiquette "selected type, Det. B. Uvarov, 1937" qui en fait donc le lectotype de l'espèce (désignation publiée par Uvarov en 1953).

On constate d'après les données fournies ici que cette espèce est largement répartie en Afrique de l'Ouest. Les autres spécimens examinés d'*E. succineus* proviennent du Cameroun (Sud du pays), de la République Centrafricaine, du Congo (Brazzaville), de la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) et du Gabon. A notre connaissance, elle n'a pas été signalée d'autres pays dans la littérature.

Matériel examiné. – **Burkina Faso**, 4 ♂, 26.III.1991, Ouagadougou (12°22 N, 01°31 W); 1 ♀, 07.X.1992, Ouagadougou; 1 ♀, 07.X.1992, Kamboinsé, nord de Ouagadougou (12°28 N, 01°32 W), *Chiffaud & Mestre* (coll. Mestre). – **Côte d'Ivoire**, 2 ♀, I.1939, Danané; 1 ♀, XII.1939, Kouibly, *L. Chopard* (MNHN); 3 ♀, réserve du Banco, *R. Paulian et G. Delamare* (MNHN); 1 ♀, 7-12.II.1969, Lamto-Toumodi, *C. Girard* (MNHN); 1 ♂, 26.I.1978, 3 ♂, 20.II.1978, 1 ♀, 11.X.1979, 1 ♀, 17.X.1979, 1 ♂, 18.X.1978, 1 ♀, 30.XI.1978, 1 ♂, 2 ♀, 13.I.1979, 4 ♂, 15.I.1979, 1 ♀, 26.I.1979, 1 ♀, 20.II.1979, 1 ♀, 23.II.1979, 1 ♀, 26.II.1979, 4 ♂, 1 ♀, 18.IV.1979, 1 ♀, 19.IV.1979, 1 ♂, 23.IV.1979, 2 ♀, 3.V.1979, 4 ♂, 4 ♀, 18.V.1979, 1 ♀, 19.V.1979, 2 ♀, 21.V.1979, 1 ♂, 1 ♀, 24.V.1979, 1 ♂, 18.VI.1979, 2 ♀, 25.VI.1979, 1 ♀, 27.VI.1979, 1 ♂, 28.VI.1979, 1 ♂, 26.VII.1979, 1 ♂, 28.VII.1979, 1 ♂, 1 ♀, 18.VIII.1979, 1 ♂, 6.XI.1979, 1 ♂, 17.X.1979, 1 ♂, 13.XI.1979, 1 ♀, 17.XII.1979, 1 ♂, 3.V.1980, 1 ♀, 4.VII.1980, tous les spécimens, forêt de Taï, *G. Couturier* (MNHN), 22 ♂, 32 ♀, Lamto (6°13 N, 5°02 W), II et VI.1980, III-IV.1981, VII à XI.1982, *J. Mestre* (coll. Mestre); 1 ♀, Lamto, III.1983, *A. Morin* (coll. Morin). – **Ghana**, 1 ♀, 10.XI.1992, 17 km W de Bakwu (11°00 N, 0°24 W); 1 ♂, 1 ♀, 13.XI.1992, 40 km est Tamale (9°23 N, 0°39 W); 1 ♂, 15.XI.1992, nord de Prang (8°04 N, 0°51 W), *T. Diop* (coll. Mestre). – **Guinée**, 1 ♂, N'Zérékoré, II.1920, *P. Chabanaud* (MNHN); tous les autres spécimens (MNHN), mont Nimba; 1 ♀, 2.III.1981, forêt-galerie du Zougoué, 700 m; 1 ♀, 26.II.1981, 1 ♂, 2.III.1981, plateau de Zougouépo, savane 750 m; 1 ♀, 5.III.1981, et 1 ♂, 11.III.1981, marais près de Gbakoré, *C. Girard et M. Lamotte*; 1 ♀, Nzo, sans précision; 1 ♂, 13.III.1981, marais près de Gbakoré, *R. Roy*; 1 ♀, 14-19.V.1981, piste forestière de Zougoué, *C. Girard*. – **Mali**, 2 ♂, 2 ♀, II.1959; 1 ♂, 5 ♀, III.1959, 3 ♀, IV.1959, Ban Markala; 3 ♂, 19.X.1953, Kléla, Sikasso-Mali; 2 ♀, 13.XI.1953, Kléla-Nantoumana, *M.*

Descamps (MNHN); 1 ♀, 22.VII.1991, près Koulikoro (12°48 N, 07°35 W); 1 ♂, 24.VIII.1991, Yanfolila (11°11 N, 08°08 W); 1 ♀, 25.VIII.1991, Kologo; 1 ♂, 26.VII.1991, Kebila (11°16 N, 07°03 W); 1 ♀, près Niéna (11°25 N, 06°21 W); 1 ♂, 30.VIII.1991, Zégoua (10°31 N, 05°39 W), *T. Diop* (coll. J. Mestre). – **Sénégal**, 1 ♂, 1900, sans localité, *Cligny* (MNHN); 1 ♀, 5.I.1967, M'Bao-Dakar, *A. Villiers* (MNHN); 1 ♀, Mboro, 25.X.1967, mission IFAN -Muséum, *A. Descarpentries*, *T. Lèye* et *A. Villiers* (MNHN); 2 ♂, 14.XI.1986, Santiaba-Mandjak (12°22 N, 16°36 W), *Chiffaud & Mestre* (coll. J. Mestre). – **Sierra Leone**, lectotype ♀ *Coptacra succinea* Krauss, Sierra Leone, sans localité, NM Vienne; monts Loma, missions ENS-IFAN: 1 ♂, 1 ♀ (MNHN) et 1 ♂, 1 ♀ (IFAN Dakar), 16.V.1963, Bandankoro, forêt claire; 2 juv., 24-25.V.1963, Miramira, prairie 1600 m (IFAN); 1 ♂, 1 juv. ♀ avant dernier-stade, 1.VI.1963, Firawa, savane (IFAN); 1 ♀, (MNHN) et 2 ♀, 1 juv. ♂ dernier stade, 10.VIII.1964, Miramira, savane versant sud, 1640 m (IFAN); 1 juv. ♀ dernier stade, 8.VIII.1964, Sokurela, village, 550 m; 1 ♂, 1 ♀, 23.VIII.1964 (MNHN) et 1 ♂, 1 ♀, 24.VIII.1964 (IFAN), Sokurela, savane, 500 m; 1 ♂, 1 ♀, 10.IX.1964, 1 ♀, 12.IX.1964 (MNHN), 3 ♂, 2 ♀, 10.IX.1964, 1 ♂, 1 ♀, 12.IX.1964 (IFAN), Sinikoro, 290 à 360 m; 1 ♂, 11.IX.1964 (MNHN) et 1 ♂, 11.IX.1964 (IFAN), Sinikoro, forêt-galerie, 310 m; 2 ♂, 17.IX.1964 (MNHN) et 1 ♂, 16.IX.1964, 1 ♂, 1 ♀, 17.IX.1964 (IFAN), Kondembaya, 260 à 280 m; 1 ♂, 16.IX.1964, Keimadugu (IFAN); 1 ♀ (MNHN) et 1 ♀ (IFAN), 23.IX.1964, près Serelenkomko, 620 m, lisière de forêt; – **Tchad**, 1 ♂, 1904, Fort Archambault, Bahr el Azreg; 1 ♀, rives du Moyen Chari, mission Chari-Tchad, *J. Decorse* (MNHN). – **Togo**, 2 ♂, 24.VI.1991, Kandé (09°57 N, 01°03 E); 3 ♀, 25.VI.1991, près de Kara (09°33 N, 01°18 E); 1 ♂, 1 ♀, 26.VI.1991, Soumdina (09°39 N, 01°16 E); 1 ♀, 26.VI.1991, Pagalam (09°02 N, 01°08 E), *T. Diop* (coll. J. Mestre); 1 ♀, 08.XI.1992, Soumdina (09°39 N, 01°16 E); 1 ♂, 8.XI.1992, 7 km NW Pagouda (09°48 N, 01°18 E); 1 ♀, 08.XI.1992, Dapaong (10°53 N, 00°13 E), *J. Mestre* (coll. J. Mestre).

Genre *Bryophyma* Uvarov, 1923 (Cyrtacanthacridinae)

KARSCH (1896) décrit neuf espèces dans le genre *Cyrtacanthacris* Walker, 1870, espèces qui seront toutes, hormis une, transférées par la suite dans d'autres genres de Cyrtacanthacridinae (*Acridoderes*, *Anacridium*, *Bryophyma*, *Kraussaria*, *Ritchiella* et *Orthacanthacris*).

Il décrit notamment *C. tectiferus* (du Togo) et *C. debilis* (de Zanzibar), espèces actuellement incluses dans le genre *Bryophyma* Uvarov, 1923, et *C. validiceps*, mise en synonymie avec *Acridoderes strenuus* (Walker, 1870). La seule espèce dont le statut n'a pas été réexaminé est *C. decipiens*, connue jusqu'ici uniquement par la série-type du Togo.

Longtemps exclusivement cité d'Afrique centrale et de l'Est, *Bryophyma debilis* (Karsch) est signalé pour la première fois en Afrique de l'Ouest (Ghana) par FORSYTH (1966) et DIRSH (1966, 1970). Par la suite, il ne sera curieusement mentionné que du centre du Burkina Faso (Saria et environs de Ouagadougou) (DAHDOUH *et al.*, 1978; DURANTON & LECOQ, 1980; FISHPOOL & POPOV, 1984; LECOQ, 1978, 1980, 1984; MESTRE, 1988; MESTRE & CHIFFAUD, 1997; LAUNOIS-LUONG *et al.*, 1999; LUONG-SKOVMAND & BALANÇA, 2000; LUONG-SKOVMAND & FOUCART, 2000). Les deux dernières références fournissent des précisions et des photographies tant sur la morphologie des adultes, dont l'habitus avait été également illustré par KARSCH (1896) et MESTRE (1988), que sur celle des différents stades juvéniles obtenus en élevage.

Bryophyma decipiens (Karsch, 1896), n. comb.

Cyrtacanthacris decipiens Karsch, 1896, p. 298-299, fig. 23. Lectotype mâle (présente désignation), Togo, MNHU Berlin.

L'examen du matériel type de *C. decipiens* (deux syntypes, 1 ♂, désigné ici comme lectotype, et 1 ♀), détenu au Muséum de Berlin, a montré qu'en fait le matériel cité d'Afrique de l'Ouest sous le nom *Bryophyma debilis* était à rapporter à cette espèce.

En outre, l'appartenance de cette espèce au genre *Cyrtacanthacris* ne peut pas être maintenue et ses caractéristiques morphologiques conduisent à la rapprocher des *Acridoderes* et *Bryophyma*. Ce dernier genre, comme d'autres décrits par UVAROV (1923 a, b) dans les Cyrtacanthacridinae et revus par DIRSH (1966, 1970), est défini sur des critères sommaires et peu convaincants, notamment par rapport à *Acridoderes* (aspect de la côte frontale et de l'apex des élytres).

Nous n'avons pas examiné le type de *B. debilis*, espèce-type du genre *Bryophyma*, mais cette espèce apparaît d'après les descriptions comme très voisine de *C. decipiens*, ce qui nous conduit ici à inclure cette dernière espèce dans le même genre.

Matériel examiné. – Togo, LECTOTYPE ♂ (**présente désignation**), "typus" (étiquette rouge), 21.VI.1894, et 1 ♀ PARALECTOTYPE, "typus" (étiquette rouge), 4.X.1893, Misahöhe, E. Baumann, MNHU Berlin. – Burkina Faso, 1 ♂, 1 ♀, VIII-IX.1980, Kamboinsé, 12 km au nord de Ouagadougou (12°28 N, 01°32 W), T. Yonli (MNHN); 1 juv. ♀ dernier stade, 4.X.1969 (MNHN); 1 ♂, 12.X.1969 et 1 ♀, 21.X.1970, Kosoghen, près Ouagadougou, R.P. M. Terrible (IFAN Dakar); 1 ♂, près Pô (11°39 N, 03°10 W), 16.VII.1991, T. Diop (coll. Mestre).

P. Le Gall (comm. pers.), que nous remercions ici, nous a indiqué les localités de capture suivantes au Bénin : Tanguieta (10°38N, 1°18 E) et Pénessoulou (09°14 N, 01°36 E).

Cette espèce arboricole semble assez localisée, mais peut être relativement commune sur les biotopes qu'elle occupe. C'est le cas notamment à Kamboinsé, au nord de Ouagadougou (T. Yonli, comm. pers.). Les données disponibles (fig. 7) montrent cependant que sa répartition est plus vaste qu'on ne le pensait et les collectes devraient être plus nombreuses dès que sera mieux comprise son écologie.

Genre *Zacompsa* Karsch, 1893 (Acridinae)

Ce genre a été créé par KARSCH (1893) pour *Zacompsa festa*, du Togo. Par la suite, UVAROV (1926) a décrit une variété, *Z. festa* var. *bivittata*, à partir de deux mâles et une femelle du Nigeria, en indiquant clairement qu'il lui attribuait ce statut vague de variété en l'impossibilité d'établir la valeur taxonomique de cette forme. Il indique l'avoir comparée avec le type de *Z. festa* dont elle ne se distinguerait que par une taille un peu plus grande, un aspect un peu plus robuste, et des élytres plus courts, dépassant peu le milieu du fémur postérieur.

Puis RAMME (1929) a décrit *Z. karschi*, du Cameroun, avant, en 1931, d'en faire une sous-espèce de *Z. bivittata* après avoir pris connaissance de la description d'Uvarov. Il érige donc à cette occasion la variété *bivittata* au rang d'espèce, mais sans en indiquer les raisons. Dans ce dernier travail, il fournit aussi une clé qui montre clairement que les critères de séparation entre *Z. festa* et *Z. bivittata* se résument à des différences de coloration. Il s'agit, d'une part, de la face, entièrement claire chez *Z. bivittata* et en partie brun-noir chez *Z. festa*, et d'autre part, de l'aire supéro-externe des fémurs postérieurs, avec des marques brunes nettes chez *Z. festa* et estompées ou absentes chez *Z. bivittata*. Ramme indique par ailleurs que la sous-espèce *Z. bivittata karschi* représente clairement la forme à ailes longues de la sous-espèce nominative. DIRSH (1970) met cette sous-espèce *karschi* en synonymie avec *Z. bivittata*, dont il maintient le statut d'espèce.

En 1966, JAGO décrit *Z. helonoma* du Ghana. Là aussi, les critères distinctifs d'avec *Z. bivittata* et *Z. festa* se limitent à des différences ténues d'aspect (plus ou moins trapu, élytres courts) et de coloration (liséré clair élytral, contraste plus ou moins grand des couleurs).

Entre-temps, une autre espèce, fortement brachyptère, a été décrite de Tanzanie, *Z. pedestris* Uvarov, 1953, seule espèce non présente en Afrique de l'Ouest.

Zacompsa festa Karsch, 1893

Zacompsa festa Karsch, 1893, p. 74-75, fig. 11. Lectotype ♂, Togo, Misahöhe, MNHU Berlin.

= *Zacompsa festa* var. *bivittata* Uvarov, 1926, p. 428-429. Holotype ♀, N. Nigeria, NHM Londres. **n. syn.**

= *Zacompsa karschi* Ramme, 1929, p. 271, pl. 3 : f. 21. Holotype ♂, "C.-Kamerun", NM Vienne. **n. syn.**

Zacompsa bivittata Uvarov; RAMME, 1931, p. 931; DIRSH, 1970, p. 454.

Zacompsa bivittata karschi Ramme; RAMME, 1931, p. 931.

– *Zacompsa helonoma* Jago, 1966, p. 351. Holotype ♂, Ghana, Northern Region, NHM Londres. **n. syn.**

L'examen de matériel-type de *Z. festa* (paralectotype ♂), de *Z. bivittata* (holotype ♀ et paratype ♂), de *Z. helonoma* (2 paratypes ♂ et un paratype ♀) et d'un matériel varié de divers

pays d'Afrique de l'Ouest, montre que *Z. bivittata*, *Z. helonoma* et *Z. karschi* ne peuvent être retenues comme des espèces valides. Il s'agit de simples variations populationnelles ou individuelles dans l'aspect général (plus ou moins svelte), le degré de développement des élytres et la teinte générale du corps ou de certaines de ses composantes (face de la tête et dessus des fémurs). L'étude de petites séries de populations et de leur répartition ne permet pas non plus de retenir de manière fondée l'existence de sous-espèces. Par ailleurs, aucune différence significative n'a été décelée au niveau des génitalia mâles de divers spécimens de la zone étudiée (Sénégal, Côte d'Ivoire, Air nigérien, Togo).

Z. karschi n'a pas été examiné mais il est clair, ainsi que l'avait indiqué Ramme et que le montre l'examen de spécimens de diverses origines correspondant à sa description, qu'il ne s'agit que d'individus d'allure et de pigmentation similaire à *Z. festa* var. *bivittata*, mais à ailes longues, ce que Dirsh avait reconnu en mettant cette espèce en synonymie avec *Z. bivittata*.

Si l'on examine les deux principaux critères ayant servi à l'établissement des espèces ouest-africaines, à savoir coloration et développement alaire, l'examen du matériel permet de dégager les résultats suivants.

Coloration – Schématiquement, la teinte générale du corps a tendance à s'éclaircir au fur et à mesure que l'on monte vers les régions septentrionales. Ce constat général résulte d'une part de ce que les parties noires du corps sont moins denses et, d'autre part, de ce que la bande dorsale blanc-jaunâtre a tendance à être plus large. Les spécimens très clairs du nord du Niger (Air), populations "reliques" sans doute maintenant fortement isolées des populations du sud, sont à cet égard particulièrement représentatifs.

Si l'on entre un peu plus dans le détail, on peut préciser :

- que cela se traduit notamment au niveau de la coloration de la face, avec la partie située sous la bande faciale blanc-jaunâtre, de même teinte que celle-ci ou très claire chez les spécimens sahéliens, gris-brun variable à franchement noire pour les populations soudaniennes et préforestières ; ceux du sud Togo (zone de description de *Z. festa*) sont à cet égard particulièrement sombres (trait associé à *Z. festa*) ;
- qu'effectivement les taches brunes et claires des fémurs postérieurs sont globalement plus prononcées chez les individus méridionaux que chez ceux des régions sahéliennes, mais là aussi des variations individuelles importantes s'observent dans les populations ;
- que le fait d'avoir un liséré blanc sur une partie antérieure plus ou moins importante de l'élytre (champ costal notamment ou seulement l'apex de l'élytre) est plus fréquent, et avec un développement plus grand, au nord qu'au sud ; c'est cependant une caractéristique individuelle et l'on peut trouver dans une population donnée des individus avec un liséré, au développement variable, ou sans liséré ;
- qu'il existe chez les femelles du Sénégal (Dakar et Parc national de basse Casamance) une fraction non négligeable d'individus à coloration atypique, avec disparition plus ou moins prononcée des bandes claires et sombres donnant un aspect général gris moucheté (voir MESTRE, 1988) ; nous n'avons pas observé cela ailleurs, même sur des sites bien échantillonnés (Lamto en Côte d'Ivoire et Tamou au Niger).

Taille générale et développement des élytres (tableau I).

- Globalement la taille des mâles, d'une part, et des femelles, d'autre part, est similaire pour une grande partie de la zone étudiée. Cela se voit notamment dans le tableau I d'après la longueur du fémur des mâles et des femelles, même si les effectifs réduits ne peuvent donner qu'un ordre de grandeur. La variabilité des conditions de croissance selon les sites et les années ne permet de toute façon que cette indication.

A cet égard, les spécimens du nord du Niger, confrontés à une courte saison des pluies avec un environnement chaud et sec, sont de petite taille. Au sud du Togo (Badou, Atakpamé et Amlamé), l'aspect général est plus svelte.

- Le développement des élytres, indiqué ici par rapport au fémur, est souvent assez caractéristique, en moyenne, d'une zone donnée. Précisons ici que ce rapport n'est qu'un indicateur pour les comparaisons et non une valeur absolue tout à fait exacte. En effet, les mesures des élytres ont été faites en position repliée, la base de ceux-ci étant alors légèrement cachée par le bord postérieur du pronotum, minorant un peu la mesure.

Des individus au développement alaire plus important, et le plus souvent de grande taille, s'observent en divers sites sahélo-soudaniens. Par commodité, même si au sens normal du terme la plupart des *Zacompsa* sont des macroptères puisqu'ayant des ailes bien développées, nous avons dans le tableau appelé restric-

tivement et arbitrairement "macroptères", et indiqué séparément, tous les individus dont le rapport E/F est supérieur à 1,25. A titre indicatif, le rapport 1,10 à 1,15 correspond à des individus chez lesquels l'extrémité des élytres se situe au niveau des genoux postérieurs. Ce sont les individus "macroptères", dont la fréquence selon les sites et la période du cycle biologique reste à préciser, que l'on capture parfois à la lumière.

Les mesures du rapport E/F ne permettent guère de tirer de généralité spatiale quant au développement alaire moyen selon les zones. Un rapport voisin de 1 (0,9 à 1,1) est observé pour la plupart des zones situées entre 12 et 18 °N, rapport qui aurait tendance à être inférieur (donc des élytres proportionnellement plus courts) plus au sud, dans le domaine nord-soudanien, pour remonter à nouveau dans les régions forestières et préforestières. Ces considérations générales, qui ne vont que partiellement dans le sens de ce que l'on admet parfois du rapport entre développement alaire et écologie des espèces, méritent bien sûr d'être confirmées.

Les données disponibles sur la variabilité individuelle et populationnelle montrent cependant que ce caractère, adaptation écologique évidente, ne peut nullement être utilisé comme caractéristique systématique dans ce genre, comme cela l'est aussi pour divers autres genres africains (*Hieroglyphus*, *Jagoa*...).

Matériel examiné. – **Bénin**, 1 ♂, 27.X.1992, près Bétérou (9°11 N, 2°17 E); 2 ♀, 1 ♂, 27.X.1992, près Goro (8°59 N, 2°26 E); 3 ♂, 28.X.1992, près Toui (8°39 N, 2°36 E), *J. Mestre* (coll. Mestre); 1 ♂, 25.XI.1992, près Wé-Wé (9°23 N, 2°06 E); 1 ♂, 26.XI.1992, près Kotopounga (10°19 N, 1°36 E); 1 ♀, 8.X.1994, Wéhéré Banssou (10°42 N, 1°38 E), *T. Diop* (coll. Mestre); Malanville (matériel IFAN, Dakar, sexe, date et récolteur non notés). – **Burkina Faso**, X.1986, Nazinga, *C. Girard & N. Berti* (MNHN); 1 ♀, 20.X.1984, Saria, *M. Lecoq* (coll. J. Mestre); 4 ♂, 2 ♀, 19.VII.1991, Nagbaré (12°11 N, 1°24 W); 2 ♂, 1 ♀, 25.VII.1991, colline de Boni (11°34 N, 2°23 W); 1 ♀, 7.X.1992, Kamboinsé (12°28 N, 1°32 W); 3 ♂, 1 ♀, 9.X.1992, entre Fada et Kantchari (12°23 N, 1°13 E), *Chiffaud & Mestre* (coll. Mestre). – **Cameroun**, 11 ♂, 3 ♀, 23.XI.1975, Boki (Garoua), savane, *M. Descamps* (MNHN); 1 ♀, 19.IX.1974, Pitoa, *B. de Miré* (coll. Mestre). – **Côte d'Ivoire**, 29 ♀, 15 ♂, VII à X et XII.1982, Lamto (6°13 N, 5°02 W), *J. Mestre* (coll. Mestre). – **Ghana**, 1 ♂, 1 ♀, paratypes *Zacompsa helonoma*, 26.XII.1963, Northern Region, 6 mls. N. of Mole R., Busunu-Daboye Rd; 1 ♀ paratype, *idem* sauf 24-26.XII.1963, 2 mls W. of Daboye, *N.D. Jago* (NHM); 1 ♂, 10.XI.1992, 17 km ouest de Bawku (10°59 N, 0°24 W); 1 ♂, 1 ♀, 11.XI.1992, près Nakong (10°51 N, 1°21 W); 1 ♂, 12.XI.1992, près Nasia (10°10 N, 0°50 W); 2 ♂, 15.XI.1992, nord de Prang (8°04 N, 0°51 W); 1 ♂, 11.XI.1992, près Chuchuliga (10°50 N, 1°12 W); 1 ♂, 1 ♀, 13.XI.1992, 40 km E. Tamale (9°23 N, 0°39 W), *T. Diop* (coll. Mestre). – **Guinée**, 1 ♂, 2.VI.1942, Kéoulenta (Nimba), *M. Lamotte* (MNHN). – **Mali**, 1 ♂, 2 ♀, 21.X.1963, Kléla village; 2 ♂, 22.X.1963, 3 ♂, 1 ♀, 23.X.1963, 4 ♂, 3 ♀, 27.X.1963, 1 ♂, 25.X.1953, 1 ♀, 2.XI.1963, 2 ♂, 3.XI.1963, Kléla, Sikasso; 1 ♀, 3.XI.1963, Kléla-Nianassoni; 2 ♂, 1 ♀, X.1963, Kléla-Nantoumana; 1 ♀, 21.X.1963, Sikasso; 3 ♂, 3 ♀, IX.1959, Ban Markala; 1 ♀, X.1963, réserve forestière (Zahamaoua ?), *M. Descamps* (MNHN); 1 ♀, 1900, Bougouni à Bobo Dioulasso par Sikasso, *A. Chevalier* (*Z. festa*, Ramme dét.) (MNHN); 1 ♀, 12.XII.1954, Kara, *J.T. Davey*; 1 ♀, 27.VIII.1933, Sokolo (Macina), Mission Biologie des Acridiens (MNHN); 2 ♀, XII.1949, Tilembeya (Macina); 1 ♂, 16.IX.1950, Dogo, Sarédina, *G. Remaudière* (MNHN); 1 ♀, 30.VIII.1991, Zégoua (10°31 N, 05°39 W), *T. Diop* (coll. Mestre). – **Mauritanie**, 1 ♀, 30.IX.1970, est de Elb Adress, région de Boutilimit (IFAN, Dakar). – Autre localité: Bafréchié, IX-X.1953, *A. Villiers*, IFAN, Dakar (sexe non noté). – **Niger**, 1 ♂, XI.1938, env. d'Agadès, *L. Chopard* (MNHN). – 5 ♂, 5 ♀, 19.IX.1985, Ouacha (13°22 N, 9°18 E); 2 ♂, 3 ♀, 2.IX.1989; 1 ♂, 4.IX.1989, Niamey (13°32 N, 2°06 E), nombreux ♂, ♀, IX-X-XI.1989, VIII.IX-X.1990, VIII.1991, Tamou (12°47 N, 2°11 E°); 1 ♂ 1 ♀, 11.IX.1989, km 233 Tahoua-Agadès (15°58 N, 06°58 E); 2 ♂, 1 ♀, 12.IX.1989, km 124 Agadès-Arlit (17°49 N, 7°37 E); 1 ♀, 13.IX.1989, km 236, Agadès-Tahoua (15°39 N, 6°29 E); 2 ♂, 2 ♀, 14.IX.1989, Bazaga (13°47 N, 05°04 E); 3 ♂, 8 ♀, 28.IX.1989, Corry Solomi (Air) (17°37 N, 7°50 E); 1 ♂, 16.VII.1991, Dosso (12°20 N, 3°25 E); 7 ♂, 7 ♀, 31.VIII.1992, Maradi (13°29 N, 07°06 E); 4 ♂, 3 ♀, 15.IX.1992, km 151 Tahoua-Agadès (15°34 N, 06°22 E); 1 ♂, IX.1992, Kusa (13°41 N, 09°36 E), *Chiffaud & Mestre* (coll. Mestre); 1 ♂, 2 ♀, 24.IX.1990, Agoua (près Diffa) (13°16 N, 12°36 E), *A. Tonkoano*; 1 ♂, 16.VII.1991, Kawara Debe (12°20 N, 3°25 E), *T. Diop* (coll. Mestre); autre localité: Gaya (11°50 N, 3°27 E) (matériel IFAN, sexe, date et récolteur non notés). – **Nigeria**, holotype ♀ *Zacompsa festa* v. *bivittata*, Azare, 1924, *Dr Ll. Lloyd* (NHM); 2 ♀, Numan, 200 m, 18.IX.1975, *M. Descamps* (MNHN). – **Sénégal**, 1 ♂, 5.XI.1945, Bambey, *J. Risbec* (coll. CIRAD); 1 ♂, 1.XII.1960, Richard-Toll, mission de l'Université (MNHN); 2 ♂, 15.X.1962, 2 ♀, 13.X.1962, Emaye, mission IFAN

Tableau I. – Mensurations (mm) mâles et femelles de *Zacompsa festa*.
 ZBI = *Z. bivittata*. – ZHE = *Z. helonoma*. – ZFE = *Z. festa*. – PL = piège lumineux.
 m. = macroptère. HT = holotype. PT = paratype. PLT = paralectotype.

Localité	Moyenne longueur fémur (extrêmes) et (effectif si > à 1)		Rapport élytre / fémur (extrêmes) et (effectif si > à 1)	
	♂	♀	♂	♀
Bénin				
9 à 10° N, ♂ sub-m. à m.	12,7 (12,1-13,5) (6)	16,5 (16-17,1) (2)	1,23 (1,16-1,32) (6)	1,11 (1,04-1,19) (2)
Burkina				
S.E. du pays (12 à 12°30 N)	12,8 (12,1-13,2) (8)	15,8 (14,3-16,5) (4)	0,93 (0,83-1,05) (8)	0,93 (0,87-1,03) (4)
Cameroun				
Boki (8°48 N)	-	15,7 (14,4-16,7) (3)	-	1,03 (0,98-1,08) (3)
Pitoea (9°23 N), m.	-	16,4	-	1,33
Côte d'Ivoire				
Lamto (6° N)	14,2 (13,5-14,5) (15)	17,4 (16,1-18,1) (15)	1,03 (0,97-1,05) (15)	1,00 (0,90-1,06) (15)
Ghana				
nord du pays (9°15 N), PTs ZHE	12,6 (12,6-12,7) (2)	15,5	0,74 (0,68-0,80) (2)	0,69
nord du pays (> 9°20-11° N)	12,6 (12-13) (4)	15,6 (15,1-16,1) (2)	0,90 (0,83-0,98) (4)	0,83 (0,83-0,84) (2)
Prang (8° N)	13 (13-13,1) (2)	-	1,20 (1,16-1,24) (2)	-
Nigeria				
Azare (11°43 N), HT ♀, PT ZBI	12,7	14,7	0,78	0,78
Numan (9°28 N)	-	16,8 (16,4-17,3) (2)	-	1,14 (1,13-1,16) (2)
Guinée				
Kéoulenta (7°43 N)	11,5	-	1,07	-
Mali				
Kléla (11°43 N) et environs	13,1 (12,3-13,5) (10)	15,7 (15,3-16,2) (5)	0,88 (0,79-0,95) (10)	0,86 (0,82-0,87) (5)
Ban Markala (13°06 N)	-	15,7 (14,6-16,4) (3)	-	0,90 (0,87-0,96) (3)
Niger				
Agadès (17° N)	9,8	-	1,13	-
Nord Agadès (vers 17°40 N)	11,6 (10,5-12) (5)	13,5 (12-15) (8)	1,09 (1,04-1,14) (5)	1,06 (1-1,16) (8)
Nord Tahoua (vers 15°35 N)	12,6 (12-13,5) (5)	16,2 (15,5-17) (3)	1,11 (1,04-1,17) (5)	1,07 (1,06-1,09) (3)
Nord Tahoua (vers 15°35 N), m.	-	16,2 (15,5-17) (2)	-	1,26 (1,26-1,27) (2)
Maradi (13°32 N)	13,3 (13-13,7) (7)	16,7 (16-17) (6)	0,97 (0,95-1,02) (7)	0,93 (0,88-0,97) (6)
Ouacha (13°22 N)	12,6 (12-13) (5)	16,1 (15,5-17) (5)	1,10 (1,04-1,15) (5)	1,08 (1,03-1,12) (5)
Tamou (11°47 N)	13,1 (12,1-13,5) (15)	15,6 (13,7-17) (15)	0,88 (0,79-0,92) (15)	0,88 (0,79-0,99) (15)
S.O. Niger (Niamey à B.Konni) (13°30-14° N)	12,7 (12-13,8) (5)	15,3 (13,7-16,9) (4)	0,89 (0,87-0,92) (5)	0,90 (0,87-0,95) (4)
Sénégal				
Richard-Toll (16°27 N)	-	15	-	1,17
Richard-Toll (16°27 N), m.	-	15,8	-	1,37
Linguère (15°24 N), m.	12,5	14,5	1,38	1,30
Fété Olé (16°13 N), m., PL	11,7	14,2 (13,8-14,6) (3)	1,39	1,42 (1,38-1,50) (3)
Mboro (15°09 N), m.	12,5	-	1,26	-
Dakar (14°41 N)	13,2 (12,4-14,2) (15)	15,8 (14,9-17,4) (15)	1,11 (1,01-1,19) (15)	1,09 (1,01-1,19) (15)
Dakar (14°41 N), m.	13,8 (13,4-14,1) (3)	-	1,32 (1,29-1,36) (3)	-
P.N. basse Casamance (12°22 N)	13,1 (12,2-14) (7)	16,2 (15,2-17,3) (8)	1,07 (1,04-1,09) (7)	0,98 (0,94-1,07) (8)
P.N. basse Casamance, m.	13,9	-	1,32	-
Tchad				
Massaguet (12°30 N), m., PL	-	17,4	-	1,35
Togo				
sud du pays (7°30 N)	12,8 (12-13,5) (13)	14,7 (14-15,5) (8)	1,18 (1,12-1,25) (13)	1,14 (1,09-1,19) (8)
Bismarckburg (8°13 N), PLT ZFE	11,6	-	1,16	-
Mango Sansanné (10°24 N)	13 (12,4-13,7) (4)	17,4	0,72 (0,72-0,73) (4)	0,66
Dapaong (10°51 N)	13,3 (13-13,5) (3)	15,1	0,93 (0,88-0,96) (3)	0,87

en basse Casamance; 2 ♀, 16.XI.1961, 1 ♀, 19.XI.1961, forêt classée de Bignona, *idem* (MNHN); 1 ♂, 2 ♀, IX.1948, Richard-Toll; 1 ♂, 20.X.1961, Mboro, *A. Villiers* (MNHN); 1 ♂, 19.X.1963, Dakar, *R. Roy* (coll. CIRAD); 1 ♂, 2 ♀, IX.1967, Linguère (Ndilla); 1 ♀, 11.IX.1967, Ndandané près Linguère, *T. Lève & A. Villiers* (MNHN); 1 ♂, 1 ♀, 23.IX.1971, 2 ♀, 18.IX.1971, piège lumineux, Fété Olé (16°13 N, 15°06 W), *Y. Gillon* (MNHN); 1 ♂, 15.X.1981, Parc national de basse Casamance; 1 ♂, 17.X. 1981, Pout, *B. Sigwalt* (MNHN); 2 ♀, 3 ♂, 27.VIII. 1982, Thianguothe, *J. Etienne* (coll. CIRAD); 6 ♂, 8 ♀, X.1986, 21 ♂, 16 ♀, X.1987, Dakar (14°41 N, 17°27 W); 9 ♂, 8 ♀, 13-16.XI.1986, Santiaba-Mandjak (12°22 N, 16°36 W); 5 ♂, 4 ♀, 17.IX.1986, forêt de Bala (13°59 N, 13°16 W); 1 ♂, 1 ♀, 30.XI.1988, Koussanar (13°51 N, 14°04 W), *Chiffaud*

& Mestre (coll. Mestre); 1 ♂, 17.XI.1991, forêt de Fathala, P.N. Delta du Saloum, M.H. Luong (coll. Prifas). – Autres localités (matériel IFAN Dakar, sexe, dates et récolteurs non notés): Richard-Toll, Bafoulabé, Badi, Niokolo Koba, Dakar, Sangalkam, Bandia, Emaye (basse Casamance), Thiès, forêts classées de Boutblate et de Tobor (basse Casamance), Tabi près Bignona. – **Sierra Leone**, monts Loma, missions ENS-IFAN, 1 ♂, 16.V.1963, Bandankoro, forêt claire; 1 juv. ♂ dernier stade, 24.VIII.1964, Sokurela, savane 500 m; 1 ♀, 12.IX.1964, Sinikoro, 360 m; 1 ♀, 24.IX.1964, lisière de forêt près Serelenkonko, 560 m (IFAN Dakar). – **Tchad**, 1 ♀, 15.IX.1988, piège lumineux, Massaguet (12°25 N, 15°27 E), J. Mestre (coll. Mestre). **Togo**, Paralectotype ♂ *Zacompsa festa*, 1.XI-15.XII.1890, Bismarckburg, R. Büttner (MNHU); 1 ♀, 23.VI.1894, Misahöhe, E. Baumann (MNHU); 2 ♂, 29.VI.1991, Atakpamé (7°32 N, 1°06 E), T. Diop (coll. Mestre); 2 ♂, 4.XI.1992, Amlamé (7°25 N, 0°53 E); 4 ♂, 1 ♀, 9.XI.1992, 4 km N. Mango-Sansanné (10°24 N, 0°26 E); 3 ♂, 1 ♀, 9.XI.1992, Dapaong (10°52 N, 0°13 E), J. Mestre (coll. Mestre); 10 ♂, 7 ♀, 6.XI.1992, Badou (7°35 N, 0°37 E), T. Diop & J. Mestre (coll. Mestre).

La figure 8 reporte ces signalisations ainsi que celles issues de la bibliographie, toutes rapportées ici à *Z. festa*. L'espèce a été également signalée de l'est du Soudan (JOYCE, 1952), d'Éthiopie (C.O.P.R., 1982) et du Zaïre (DIRSH, 1964, 1970).

Genre *Acrotylus* Fieber, 1853 (Oedipodinae)

Ce genre, qui nécessite une révision, inclut plus d'une quarantaine d'espèces pour la plupart africaines. Cinq espèces sont présentes en Afrique de l'Ouest.

Acrotylus daveyi Mason, 1959

Acrotylus daveyi Mason, 1959, p. 77-78, fig. 1-4.

= *Acrotylus daveyi hyalinus* Descamps, 1965, p. 1277, fig. 45-46. Holotype ♂, Niger, MNHN Paris. n. syn.

Cette espèce, signalée uniquement d'Afrique de l'Ouest, se distingue des autres *Acrotylus* ouest-africains par ses ailes à l'apex toujours enfumé et au disque soit plus ou moins enfumé (cas de l'holotype) soit hyalin chez un certain nombre de spécimens. C'est en particulier cette dernière caractéristique qui a conduit à la description de la sous-espèce *hyalinus* par DESCAMPS (1965), sous-espèce dont la validité ne peut être retenue.

Notre examen de nombreux spécimens collectés au Niger, et principalement sur les mêmes sites à Niamey, révèle en effet l'existence de divers degrés dans le développement de "l'enfumation" alaire, allant de spécimens au disque totalement incolore (de type *hyalinus*) jusqu'à des spécimens aux ailes fortement enfumées. Par ailleurs, les aires de répartition générale des deux "formes" sont chevauchantes.

Selon FISHPOOL & POPOV (1984), cette espèce aurait deux générations annuelles, mais aucune dynamique précise des populations n'étaye cette affirmation, avec diapause reproductive de saison sèche. Dans ce cadre, le lien éventuel entre degré de pigmentation alaire et maturité sexuelle, établi chez certains Acridiens, serait à étudier.

Au Niger, il apparaît en effet que, comparés aux spécimens de saison des pluies, ceux collectés en saison sèche (février à avril) ont en majorité les ailes peu ou pas enfumées et la tache apicale moins prononcée. Ceci est à confirmer par l'examen d'un plus grand nombre de spécimens. Qu'il y ait une ou deux générations, ces individus, que nous n'avons pas étudiés sur le plan de l'état reproductif, correspondent aux imagos de saison sèche en diapause reproductive et donc immatures, individus dont la reproduction débute en début de saison des pluies (mai-juin). En saison des pluies, par contre, les spécimens mâles et femelles que nous avons disséqués (août), tous matures, présentent tous un certain degré d'enfumation alaire, cependant assez modeste chez quelques spécimens.

Matériel examiné. – **Bénin**, 1 ♂, 30.X.1992, 10 km ouest de Cové (7°12 N, 2°14 E), J. Mestre (coll. Mestre); Malanville (matériel IFAN, Dakar, sexe, date et récolteur non notés). – **Cameroun**, 1 ♂, 1 ♀, 20.IX.1984, Maroua, G. Delvare (coll. Mestre). – **Côte d'Ivoire**, 1 ♀, I.1980, Lamto (6°13 N, 5°02 W), J. Mestre (coll. Mestre). – **Mali**, 1 ♀, 27.XI.1956, Niafunké, 1 ♀, IX. 1959, Moribila, M. Descamps (MNHN). – **Niger**,

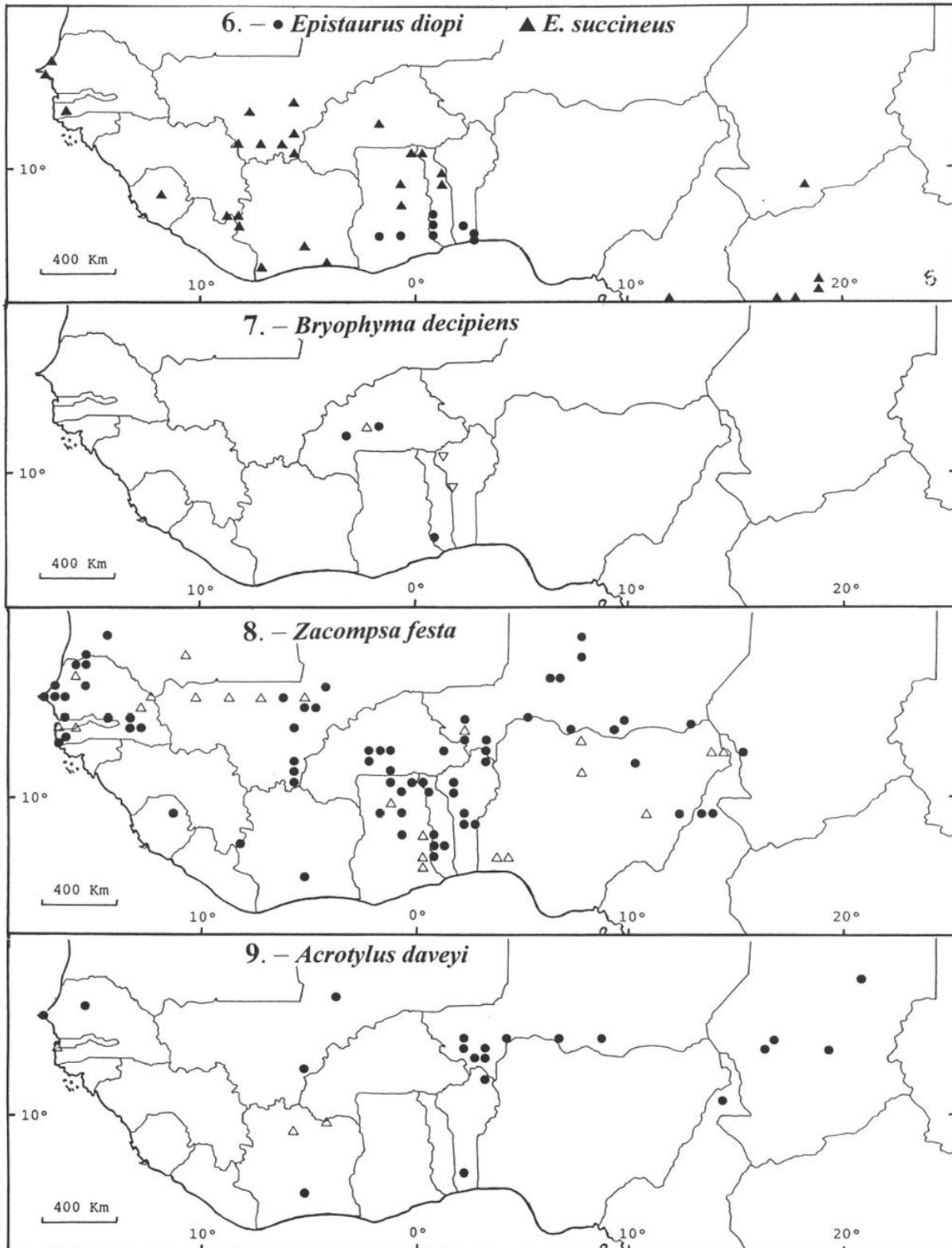


Fig. 6 à 9. – Cartes de répartition d'Acrididae. – 6, *Epistaurus diopi* n. sp. (●) et *E. succineus* (Krauss, 1877) (▲). – 7, *Bryophyma decipiens* (Karsch, 1896), ●, matériel examiné, Δ, bibliographie; ▽, Le Gall, comm. pers. – 8, *Zacompsa festa* Karsch, 1893, ●, matériel examiné; Δ, bibliographie. – 9, *Acrotylus daveyi* Mason, 1959, ●, matériel examiné; Δ, bibliographie.

Acrotylus daveyi hyalinus, ♂ holotype, ♀ allotype et 1 ♀ paratype, XI.1938, Zinder; 1 ♂, 1 ♀, XI.1938, Dogondoutchi, L. Chopard (MNHN); nombreux ♂, ♀, VII.VIII et XI.1990, II à IV et VI à VIII.1991, III à VI et IX à XI.1992, Niamey (13°32 N, 2°06 E); 1 ♀, 15.VII.1991, Falmey (12°35 N, 2°51 E); 1 ♂, 11.VII.1991, Tombo Kaina (13°04 N, 3°03 E); 1 ♀, 13.VI.1992, Diakindi (13°11 N, 2°18 E); 1 ♀, 15.VI.1992, Gagila (13°32 N, 4°01 E); 1 ♀, 15.VII.1992, Tourobon (12°58 N, 3°26 E); 2 ♂, 2 ♀, 17.VII.1992, El Kolta (13°39 N, 6°54 E), Chiffaud & Mestre (coll. Mestre). – Autres localités: Kantoro, Beylandé (matériel IFAN, sexe, date et récolteur non notés). – **Sénégal**, 1 ♀, 30.III.1965, Dangane, T. Lèye (IFAN); 1 ♀, 10.XI.1960, Sangalkam; 1 ♀, 1.I.1962, Dakar, route de Rufisque; 1 ♀, 26.IX.1966, forêt de Mbao, R. Roy (IFAN); 1 ♀, Noflaye, VII.1974, R. Roy (MNHN); 2 ♂, IX.1967, Linguère, T. Lèye & A. Villiers (MNHN); 1 ♂, Kayar, VII.1971, A. Villiers (MNHN); 1 ♀, 3.XII.1986, lac Tanma (17°04 N, 14°54 E), Chiffaud & Mestre (coll. Mestre). – **Tchad**, 1 ♀, 22-23.V.1935, Massakori-Moussoro, Bahr el Ghazal; 1 ♂, 7.XI.1935, 1 ♀, 8.XI.1935, 4 ♂, 7 ♀, 10.XI.1935, Oum Hadjer-Ati; 1 ♂, 1 ♀, 24.XI.1935, Cherap (Bahr el Ghazal); 1 ♂, IX.1935, O. Oum Hadjer, Mission Biologie des Acridiens (MNHN).

La figure 9 reporte ces signalisations ainsi que celles issues de la bibliographie, toutes rapportées ici à *A. daveyi*.

REMERCIEMENTS. – Je tiens à remercier Mme Chr. Amédégno pour son aide et son accueil au Muséum de Paris, ainsi que Mrs Marshall (NHM, Natural History Museum, Londres), le Dr U. Aspöck et le Dr A. Kaltenbach (NM, Naturhistorisches Museum, Vienne) et le Dr M. Ohl (MNHU, Museum für Naturkunde, Humboldt-Universität, Berlin) pour le prêt du matériel type. Je n'oublie pas M. R. Roy pour son aide diverse et ses conseils, et notamment pour la rédaction de cet article.

AUTEURS CITÉS

- BOLÍVAR I., 1889. – Ortópteros de Africa del Museo de Lisboa (Continuacion). *Jornal de Ciencias mathematicas, physicas e naturaes da Academia de Lisboa*, 1 (2): 150-173.
- 1905. – Ortópteros Acridioideos de la Guinea española. *Memorias de la Sociedad española de Historia natural*, 1 (13): 209-240.
- BRUNNER VON WATTENWYL C., 1893. – Révision du système des Orthoptères et description des espèces rapportées par M. Leonardo Fea de Birmanie. *Annali del Museo Civico di Storia naturale di Genova "Giacomo Doria"* (Serie 2), 13 (33): 1-230, 6 pl.
- C.O.P.R., 1982. – *The locust and grasshopper agricultural manual*, p. 399-400. Centre for Overseas Pest Research, London, VII + 690 p.
- DAHDOUH B., DURANTON J.-F. & LECOQ M., 1978. – Analyse des données sur l'écologie des acridiens d'Afrique de l'Ouest [Acridiens]. *Les Cahiers de l'Analyse des Données*, 3 (4): 459-482, 8 fig.
- DESCAMPS M., 1965. – Acridioides du Mali (Deuxième contribution). Régions de San et Sikasso (Zone soudanaise) (1^{re} part.). *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (A)*, 27 (3): 922-962, 26 fig.
- DIRSH V. M., 1964. – *Acridioidea*. in Exploration du Parc National de la Garamba. Mission H. de Saeger, Bruxelles, 44 (3): 49-96, 2 fig.
- 1965. – *The african genera of Acridioidea*. University Press, Cambridge, XIII + 579 p., 452 fig.
- 1966. – Acridioidea of Angola. *Publicações Culturais da Companhia de Diamantes de Angola*, 74, 527 p., 256 fig.
- 1970. – Acridioidea of the Congo (Orthoptera). *Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale (série Sciences zoologiques)*, 182, 605 p., 172 fig.
- DURANTON J.-F. & LECOQ M., 1980. – Ecology of locusts and grasshoppers (Orthoptera, Acrididae) in Sudanese West Africa. I. Discriminant factors and ecological requirements of acridian species. *Acta Oecologica, Oecologia Generalis*, 1 (2): 151-164, 7 fig.
- FISHPOOL L. D. C. & POPOV G. B., 1984. – The grasshopper faunas of the savannas of Mali, Niger, Benin and Togo. *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (A)*, 1981, 43 (3-4): 275-410, 7 fig.
- FORSYTH J., 1966. – *Agricultural insects of Ghana*. Ghana University Press, Accra, 163 p.
- JAGO N. D., 1966. – Descriptions of new species of West african grasshoppers with taxonomic notes on some species recently mentioned in the literature (Orth. Acridioidea). *Eos*, Madrid, 1965, 41: 343-371, 61 fig.
- JOYCE R. J. V., 1952. – The ecology of grasshoppers in East Central Sudan. *Anti-Locust Bulletin*, 11: 99 p., 34 fig.
- KARSCH F., 1891. – Verzeichniss der von Herrn Dr. Paul Preuss in Kamerun erbeuteten Acridioiden.

Berliner Entomologische Zeitschrift, 36 (1) : 175-196, 5 fig.

- 1893. – Die Insekten der Berglandschaft Adeli im Hinterlande von Togo (Westafrika) nach dem von den Herrn Hauptmann Eugen Kling (1888 und 1889) und Dr. Richard Büttner (1890 und 1891) gesammelten Materiale. Springheuschrecken – Orthoptera Saltatoria – von Adeli. *Berliner Entomologische Zeitschrift*, 38 : 49-166, 22 fig.
- 1896. – Neue Orthoptera aus dem tropischen Afrika. *Stettiner Entomologische Zeitung*, 57 : 242-359, 38 fig.
- KIRBY W.F., 1910. – *A synonymic catalogue of Orthoptera*. Vol. 3. Orthoptera Saltatoria, part 2. Locustidae vel Acridiidae. Longmans and Co. for British Museum (Natural History), London, VII + 674 p.
- KRAUSS H.A., 1877. – [Orthopteren vom Senegal]. *Anzeiger der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Mathematisch-Naturwissenschaftliche Klasse*, Wien, 14, n° XVI : 141-145.
- LAUNOIS-LUONG M.H., FOUCART A. & OUEDRAOGO M., 1999. – Données anatomiques de *Bryophyma debilis* (Karsch, 1896), (Orthoptera: Acrididae), espèce acridienne rare du Burkina Faso. *Annales de la Société entomologique de France* (N. S.), 35 (suppl.) : 344-347.
- LECOQ M., 1978. – Biologie et dynamique d'un peuplement acridien de zone soudanienne en Afrique de l'Ouest (Orthoptera, Acrididae). *Annales de la Société entomologique de France* (N. S.), 14 (4) : 603-681, 49 fig.
- 1980. – Biologie et dynamique d'un peuplement acridien de zone soudanienne en Afrique de l'Ouest (Orthoptera, Acrididae). Note complémentaire. *Annales de la Société entomologique de France* (N. S.), 16 (1) : 49-73, 24 fig.
- 1984. – Ecology of locusts and grasshoppers (Orthoptera, Acrididae) in sudanese west Africa. II. Ecological niches. *Acta Oecologica, Oecologia generalis*, 5 (3) : 229-242.
- LUONG-SKOVMAND M.H. & BALANÇA G., 2000. – *Bryophyma debilis* (Karsch, 1896) nymphal instars (Orthoptera, Acrididae, Cyrtacanthacridinae). *Journal of Orthoptera Research* (1999), 8 : 110-118, 2 fig.
- LUONG-SKOVMAND M.H. & FOUCART A., 2000. – Morphological and anatomical description of *Bryophyma debilis* (Karsch, 1896) (Orthoptera, Acrididae, Cyrtacanthacridinae), a rare grasshopper species of Burkina Faso. *Journal of Orthoptera Research* (1999), 8 : 103-109, 10 fig.
- MESTRE J., 1988. – *Les Acridiens des formations herbeuses d'Afrique de l'Ouest*. Ministère de la Coopération, Paris & Cirad/Gerdat-Prifas, Montpellier, 332 p., 203 cartes, 881 fig.
- MESTRE J. & CHIFFAUD J., 1997. – Inventaire et répartition géographique des Acridiens d'Afrique de l'Ouest (Orthoptera Caelifera). *Bulletin de la Société entomologique de France*, 102 (2) : 109-127, 1 fig.
- RAMME W., 1929. – Afrikanische Acrididae. Revisionen und Beschreibungen wenig bekannter und neuer Gattungen und Arten. *Mitteilungen aus dem zoologischen Museum in Berlin*, 15 : 247-493, 107 fig., pl. 2 à 16.
- 1931. – Ergänzungen und Berichtigungen zu meiner Arbeit "Afrikanische Acrididae" (Orth.). *Mitteilungen aus dem zoologischen Museum in Berlin*, 16 (6) : 918-945, 17 fig., pl. 11.
- REHN J.A.G., 1914. – Orthoptera. I. Mantidae, Phasmidae, Acrididae, Tettigoniidae und Gryllidae aus dem Zentral-Afrikanischen Seegebiet, Uganda und dem Ituri-Becken des Kongo. *Wissenschaftliche Ergebnisse der Deutschen Zentral-Afrika Expedition 1907-1908*, Leipzig, Zoologie III, 5 (1) : 1-223.
- SJÖSTEDT Y., 1910. – Beiträge zur Kenntnis der Insektenfauna von Kamerun. Acridiodes. *Entomologisk Tidskrift*, 31 (1) : 1-10.
- 1929. – Acridiodes aus Zentralafrika gesammelt von R. Grauer während seiner Expedition 1909-1911. *Arkiv för Zoologi* (A), 20 (15) : 1-41, 3 fig, 2 pl.
- 1931. – Acridiodes aus Kongo und anderen Teilen von Afrika. *Arkiv för Zoologi* (A), 22 (15) : 1-64, 6 pl.
- UVAROV B.P., 1923a. – A revision of the Old World Cyrtacanthacridini (Orthoptera, Acrididae) – I. Introduction and key to genera. *Annals and Magazine of natural History* (9), 11 : 130-144, 7 fig.
- 1923b. – A revision of the Old World Cyrtacanthacridini (Orthoptera, Acrididae) – II. Genera *Phyxacra* to *Willemsia*. *Annals and Magazine of natural History* (9), 11 : 473-490.
- 1926. – Grasshoppers (Orthoptera, Acrididae) from Northern Nigeria. *Transactions of the Royal entomological Society of London*, 1925 (3-4) : 413-453, pl. 47-48.
- 1953. – Grasshoppers (Orthoptera, Acrididae) of Angola and northern Rhodesia, collected by Dr Malcolm Burr in 1927-1928. *Publicações Culturais da Companhia de Diamantes de Angola*, 21 : 9-217, 295 fig.